



## Assemblée intersyndicale sur la direction d'écoles organisée sous forme de RIS le jeudi 8 octobre 2020

**Le 25 septembre 2019, notre collègue Christine Renon, directrice à Pantin, se donnait la mort.** Comme le soulignait l'intersyndicale du 93 (SNUipp, SNUDI-FO, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SUD, CGT et CNT) « *le geste de Christine témoigne d'une extrême souffrance au travail qui fait écho au malaise de l'ensemble de la profession* » (2 octobre 2019).

**Ce drame a entraîné un immense émoi de tous les enseignants,** directeurs comme adjoints. Des milliers de collègues se sont rassemblés à Bobigny et dans de nombreuses villes pour exprimer leur consternation, leur colère, leur indignation et leurs revendications.

**Rappelons que l'intersyndicale du 93** appelait les collègues à manifester le 3 octobre à Bobigny pour rendre hommage à Christine Renon et exiger :

- la création de postes d'aide à la direction pour toutes les écoles ;
- du temps de décharges supplémentaires pour les enseignantes en charge de direction ;
- le respect de la souveraineté du conseil des maître-sses et de ses décisions, le respect de la liberté pédagogique ;
- des moyens pour investir dans le matériel indispensable au bon fonctionnement de nos écoles et de nos établissements pour nos élèves et pour nos conditions de travail ;
- la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels ;
- le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, non externalisé ;
- le développement d'une réelle médecine scolaire pour nos élèves

**Une consultation des directeurs a été organisée dans les mois qui ont suivi par le Ministre Blanquer.** En opposition aux attentes ministérielles, les résultats ont montré que les collègues n'étaient pas favorables à un statut hiérarchique de directeur, mais souhaitaient en premier lieu un allègement d'une grande partie des tâches et une augmentation des décharges de direction.

**Et le gouvernement a déposé le projet de loi Rilhac,** tendant à instaurer un statut de supérieur hiérarchique de fait, pourtant massivement rejeté par toute la profession. Le gouvernement a largement utilisé l'épidémie de Covid pour transférer sur les directrices et directeurs de nouvelles responsabilités, chargé.es par la hiérarchie de mettre en place un protocole pour la réouverture prévue en mai, leur laissant la totale responsabilité de son organisation avec les communes et les plaçant dans des situations impossibles, comme l'exemple récent d'Ivry où le maire a été sommé par le Recteur et le Préfet de garder les écoles ouvertes malgré le manque de personnels municipaux en grève, rendant impossible l'application du protocole !

**En cette rentrée**, non seulement il n'y a aucun allègement des tâches, mais la situation des directions d'écoles du Val-de-Marne s'est profondément dégradée en conséquence des décisions prises ces dernières années :

- **suppression à la rentrée 2017** de l'ensemble des contrats aidés chargés d'assister administrativement les directions d'école ;
- **suppression à la rentrée 2018** par la DASEN du cadre départemental des décharges pour les écoles en zone banale : près de 120 directions d'écoles ont ainsi été touchées par cette mesure leur faisant perdre une partie de la décharge et (ou) de leur régime indemnitaire ;
- **suppression à la rentrée 2020** par la DASEN précédente de la comptabilisation des UPEAA dans le calcul des décharges de direction et du régime indemnitaire.

**Depuis le 1er septembre**, les directrices et directeurs sont en première ligne pour faire face à une situation chaotique : absence d'enseignant.es affecté.es sur des dizaines de classes du département, absence de remplaçant.es à peine trois semaines après la rentrée, absence de dizaines d'AESH pour accompagner des enfants notifiés par la MDPH.

**Et pour parachever le tout**, après un confinement de trois mois l'année dernière, la Direction académique nous demande de rédiger avant les vacances de la Toussaint le bilan du projet d'école et le nouveau projet d'école avant les vacances de fin d'année !

**STOP !!!**

**Un an après le suicide de Christine Renon, après 5 semaines d'école, les directrices et les directeurs sont déjà épuisés.es.** Dans les faits la situation des directions d'écoles est bien pire qu'il y a un an. Les conditions sont intenable et ce n'est pas la promesse d'une prime Covid de 450 € qui pourra nous satisfaire. Ce n'est pas un hasard si au niveau national près de 4000 postes sont restés vacants.

**Il y a urgence à construire une riposte collective.** Ensemble, nous appelons les collègues à participer à une Réunion intersyndicale organisée sous la forme d'une RIS pour prendre ensemble toutes les décisions permettant d'élaborer ensemble et de faire aboutir nos revendications sur la direction d'école, notamment :

- **L'augmentation des décharges pour tous** en commençant par le rétablissement des normes de décharges départementales en zone banale (1/2 décharge à 8 classes et décharge complète à 12), de la clause de sauvegarde (qui permettait de conserver un an sa décharge même si une école avait une fermeture), comptabilisation des UPEAA comme des classes
- **L'allègement des tâches** et dans l'immédiat **le report de toutes les opérations concernant le projet d'école à la prochaine année scolaire**
- **Une aide administrative** à temps complet avec des postes statutaires de fonctionnaire dans toutes les écoles
- **L'abrogation de la loi Rilhac**, qui laisse la porte ouverte à des décrets ministériels transformant le directeur en supérieur hiérarchique, ou lui transférant des prérogatives des IEN.

**Jeudi 8 octobre à 17h30, sous forme de RIS :**  
**Assemblée intersyndicale sur la "Direction d'école"**  
organisée par les syndicats du Val-de-Marne SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SUD, CGT  
En présentiel à la MDS de Créteil et distanciel via l'application Zoom

**Pour vous inscrire et recevoir le lien ZOOM cliquez ici**